

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juillet 2025

Convocation du 15/07/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 17

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt-deux du mois de juillet à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés : M. DUDÉ Guillaume et Mme DUDÉ Maïté.

M. DUDÉ Guillaume représenté par M. CANONNE Julien.
Mme DUDÉ Maïté représentée par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas.

Secrétaire de séance : M. Jacques LEJEUNE.

DCM2025-07-080 Centrale photovoltaïque au sol – création ou désignation d'une commission et déroulé de l'analyse des offres :

Acte 1.7 : Commande publique – acte spéciaux et divers

Monsieur le Maire rappelle que pour faire suite à la présentation de madame Charleux, conseillère en projets éolien et photovoltaïque du SIEM, le conseil municipal avait émis un avis favorable pour qu'une centrale photovoltaïque au sol soit développée sur les parcelles de l'ancien dépotoir au lieu-dit les rouillères.

Un Avis suite à Manifestation d'Intérêt Spontané (AMIS) a donc été déposé sur la plateforme marchés sécurisés le 20 juin dernier. Les entreprises intéressées avaient jusqu'au 15 juillet pour transmettre leurs offres.

4 sociétés se sont positionnées :

- ENERCOOP Pays de la Loire
- Orion Énergies
- Soleil du midi développement
- Énergies de Loire

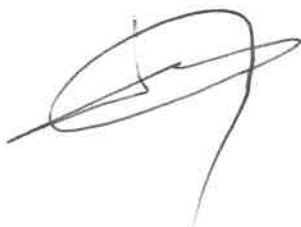
Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Charge les membres de la commission « finances, marchés publics en procédure adaptée » ainsi que monsieur Julien CANONNE et madame Amélie JAMET d'étudier ce dossier. La réunion de travail concernant l'analyse des offres aura lieu le lundi 8 septembre à 18 heures avant présentation au conseil municipal du 9 septembre.

Décide d'auditionner sur une demi-journée (soit le 17 ou le 19/09) les candidats qui seront présélectionnés.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire,
Jacques LEJEUNE**



**Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER**

